

CADRE LÉGAL

Art. L.554-1, L.554-5,
R.554-1 et R.554-38 du
Code de l'environnement



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.



OBJECTIFS

- Encadrer en sécurité les travaux à proximité des réseaux.
- Identifier les risques liés aux travaux à proximité des réseaux.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR - Encadrant.

PUBLIC VISÉ

Toute personne encadrant des travaux à proximité des réseaux (chef de chantier, conducteur de travaux).



MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Poste informatique avec une connexion internet.



DURÉE

De 7 heures sur une journée.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

VALIDITÉ

5 ans.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Le cadre légal et la réglementation :
 - Le contexte législatif et réglementaire de l'AIPR.
 - Les acteurs de l'AIPR : l'opérateur, l'encadrant et le concepteur.
 - La responsabilité de chaque acteur.
 - Les procédures DT-DICT.
 - Les règles de prévention selon les types de travaux.
- La mise en œuvre d'un chantier :
 - Les documents nécessaires.
 - Comprendre le piquetage et marquage au sol.
 - La prévention en amont du chantier.
 - Connaître et savoir utiliser le guide technique.
 - L'arrêt de chantier : consignes et déclarations.
 - Les travaux urgents : consignes spécifiques.
- La préparation de l'intervention :
 - Savoir reconnaître les différents réseaux.
 - Connaître les différentes classes de plan.
 - Savoir lire un plan et sa nomenclature.
 - Savoir localiser les différents réseaux.
- Travailler en sécurité à proximité des réseaux :
 - Les règles à respecter lors des interventions.
 - Les risques liés aux interventions à proximité des réseaux.
 - Savoir exploiter les renseignements des exploitants.
 - Méthodes, outils et moyens à employer.
 - Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- Agir en cas d'accident :
 - Règles générales à respecter en cas d'accident.
 - La règle des 4K.
 - Connaître et savoir rédiger une déclaration de dommage.

PROGRAMME PRATIQUE

- Des entraînements au QCM sont réalisés avant l'examen afin de contrôler les connaissances acquises.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée en fin de session avec un QCM de 40 questions.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

